GERTSCH Lorraine

1er mars 2022, reprise de fonctions d’un huissier de justice salarié

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 28 janvier 2022, et en l’absence d’opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai d’un mois à compter de cette date,

Maître Lorraine GERTSCH, anciennement huissier de justice salariée au sein de l’office d’huissier de justice dont est titulaire la société par actions simplifiée « ARNAUD ENEE ET DIDIER THIANCOURT, HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES » à la résidence de Sainte-Clotilde (La Réunion), a repris ses fonctions en qualité d’huissier de justice salariée au sein de l’office d’huissier de justice dont est titulaire la société d’exercice libéral par actions simplifiée « Angle Droit Vosges » à la résidence d’Epinal (Vosges).

Huissier de justice salarié concerné :
Lorraine GERTSCH

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l’objet d’un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)